l développement durable soit manifeste dans ses relations

RÉSULTATS ATTENDUS	NOTES
• Intégration du processus décisionnel en commerce et en environnement, y compris dans le préambule et les clauses environnementales des accords, et élargissement des objectifs et des obligations au chapitre de l'environnement dans les accords parallèles au besoin. • Leadership canadien dans l'application du cadre de l'Accord pour mieux conserver, protéger et améliorer l'environnement nord-américain par la coopération et l'application efficace des lois environnementales.	
• Prise de décisions plus éclairée par les exportateurs canadiens quant aux options de transport durables. • Meilleure intégration des considérations environnementales dans la participation de la CCC à des projets à l'étranger pour assurer la prise en compte des facteurs environnementaux. • Avalisation, par le Conseil de l'OCDE, de meilleurs principes directeurs relatifs aux normes et aux procédures environnementales appliquées aux projets financés par des organismes de crédit à l'exportation. • Identification de partenaires pour des activités de recherche-développement internationales, attraction des capitaux nécessaires pour faire le développement et accroissement du commerce de produits et services canadiens éconénergétiques et réduisant les émissions. • Plus grande participation du secteur privé à l'exécution de projets MDP et AC.	